

Madame, Monsieur,

La FCPE est la première fédération de parents d'élèves de France

La FCPE de DINAN rassemble des parents d'élèves partageant les mêmes valeurs de LAÏCITÉ et de GRATUITÉ grâce à un enseignement de qualité pour **la réussite de tous les élèves**.

Ses objectifs principaux :

- Etre à l'écoute des parents d'élèves
- Participer aux conseils de classe - Animer des bilans de conseils de classes avec les Parents délégués pour définir des actions
- Participer à la vie de l'établissement au travers des conseils de classes, d'administration
- Participer à des commissions en relation avec la vie du Lycée
- Faire le lien avec le lycée si besoin, vous aider, vous guider et/ou vous permettre de suivre au mieux la scolarité de votre enfant.

- Pour 20€, adhésion annuelle, vous pouvez en tant que parents bénévoles actifs:
 1. Etre représentés à tous les niveaux des institutions scolaires (Lycée, département, région, national).
 2. Bénéficier de l'assurance groupe pour les déplacements et actions au nom de la FCPE.
 3. Obtenir un reçu fiscal (déduction des impôts à hauteur de 66% soit 13.20€)

Pourquoi s'investir dans l'école de ses enfants ?

La première motivation des parents est souvent de mieux savoir ce qui se passe dans l'école de leur enfant et de mieux suivre les différentes étapes de sa scolarité. Grâce à la bataille menée de longue date par les associations de parents d'élèves, ces derniers sont devenus membres à part entière de la communauté éducative. Ils peuvent et doivent faire entendre leur voix et donner leur avis sur le fonctionnement de l'Ecole au sein des instances de l'Education Nationale, à tous les niveaux du système éducatif. Parce que personne d'autre qu'eux ne peut faire entendre leur point de vue spécifique. Personne d'autre qu'eux ne peut mieux défendre leurs intérêts et surtout ceux des enfants.

Un des gestes les plus simples d'investissement dans l'école, le collège ou le lycée, que tous les parents d'élèves peuvent faire, est de **voter pour élire leurs représentants**. Au-delà de cette action citoyenne, il est aussi possible de devenir soi-même représentant des parents d'élèves de son école, de son collège ou de son lycée.

Pourquoi adhérer à une fédération de parents d'élèves ?

Si, aujourd'hui, des parents d'élèves peuvent participer aux conseils d'école et aux conseils d'administration des établissements scolaires, c'est parce que d'autres parents avant eux, convaincus de la nécessité de s'investir dans la scolarité de leur enfant, se sont regroupés au sein d'une force structurée et ont ainsi pu par leur action collective agir auprès de l'institution et être reconnus. Dans le contexte politique actuel, la fédération est plus qu'une force, c'est un véritable contre-pouvoir.

Adhérer et militer dans une fédération nationale, **c'est se donner les moyens d'agir collectivement pour l'ensemble des élèves au sein d'une structure reconnue**. C'est avoir les moyens de se former et de s'informer sur le système éducatif pour le faire évoluer et répondre aux demandes de la société. C'est avoir les moyens **d'être plus réactifs face aux propositions de réforme de l'Education Nationale et d'être consultés par les pouvoirs publics (collectivités territoriales, inspections académiques et rectorats, Parlement, ministères)**.

C'est avoir les moyens de mutualiser les expériences et d'être plus efficaces pour aider les parents.

En adhérant à une fédération, **on est mieux informé de ce qu'il se passe dans l'établissement scolaire de son enfant et dans le système éducatif en général**, on connaît ses droits de parent d'élèves. En cas de besoin, **on est soutenu, accompagné dans ses démarches vis-à-vis de l'école ou de l'établissement de son enfant, de la mairie, de l'inspection académique, du rectorat**. On reçoit régulièrement des informations, de la documentation. On peut bénéficier, si on le souhaite, de formations organisées par le département ou par la fédération nationale.

On participe à la vie d'un groupe de parents, lieu de convivialité qui permet d'échanger.

Pourquoi adhérer à la FCPE ?

- Parce que la FCPE est une force de propositions et de progrès pour l'École.
- Parce c'est la première fédération de parents d'élèves par son nombre d'adhérents et par ses résultats aux élections des représentants de parents d'élèves, dans le premier degré comme dans le second degré.
- Parce qu'elle est présente dans toutes les instances de l'Éducation nationale : dans les établissements scolaires, au niveau du département, de la région et au niveau national.
- Parce que faire partie d'une fédération donne accès à toutes les informations juridiques et techniques, à des formations, à des conseils donnés par des interlocuteurs compétents et indépendants, à une assurance pour les actions menées.
- Parce que la FCPE est indépendante, représentative et légitime à tous les niveaux.
- Parce que vous partagez ses valeurs et ses principes : l'enfant est au centre de ses préoccupations. Sa liberté, ses besoins, ses droits, son autonomie doivent être respectés partout et dans tous les temps de sa vie.

Les valeurs et objectifs de la FCPE

- la gratuité totale de la scolarisation
- la réussite de tous les jeunes,
- une école laïque, sans discrimination et pour que soient respectés les droits des parents d'élèves,
- des rythmes scolaires adaptés à l'enfant,
- des conditions d'études favorables (poids des cartables, transports scolaires, restauration, santé, hygiène des toilettes).

Pour être adhérent à la FCPE, il faut avoir la responsabilité effective d'au moins un enfant scolarisé dans le public (maternelle, primaire, collège, lycée, lycée pro, lycée agricole...) ou d'un enfant qui n'a pas pu être inscrit dans un établissement public.

Vous pouvez adhérer en ligne immédiatement : vous trouverez un bulletin d'adhésion à l'adresse suivante : www.fcpe22.bzh

Vous pouvez contacter le conseil local de Dinan à l'adresse suivante : ds.lebarbier@sfr.fr

Les élections se déroulent le 9 octobre 2020, les listes sont à rendre pour le 28 septembre 220 minuit **FAITES NOUS SAVOIR SI VOUS SOUHAITEZ Y PARTICIPER**

Assemblée générale et constitution de la liste de représentants aux élections de représentants des parents d'élève I le Jeudi 24/09 à partir de 19h en salle de permanence au lycée La Fontaine des Eaux de Dinan

UNISSONS - NOUS DANS L'INTERET DE NOS ENFANTS

REJOIGNEZ LA FCPE – DES PARENTS AU SERVICE D'AUTRES PARENTS